

De l'énergie pour tout, de l'énergie pour tous

Cahiers > Pauvre de nous !

Le 1er mars 2009 |

L'énergie, c'est le moteur de la vie. C'est aussi le moteur de toutes les activités humaines. Nous avons besoin d'énergie pour nous chauffer, pour nous déplacer, pour faire tourner les machines. Que peut-on faire aujourd'hui sans pétrole, sans gaz, sans électricité ? L'énergie pèse lourd dans le budget des ménages. D'après l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement, depuis 1994, de plus en plus de personnes connaissent des retards de paiement pour des biens courants. Aujourd'hui, les surendettés n'ont plus seulement des difficultés à rembourser les emprunts qu'ils ont faits pour acheter une maison, une voiture, pour faire de gros travaux ou pour acheter un appareil électroménager. Aujourd'hui, ils ont aussi des difficultés pour faire face à des besoins vitaux, quotidiens. Ainsi de plus en plus de personnes ont des retards de loyer, d'impôts. Les dettes impayées sont aussi des factures d'hôpital, de téléphone, d'eau. Et aussi des factures d'énergie : gaz, électricité.

Entre 1994 et 2003, le nombre de personnes qui n'arrivent plus à payer leurs factures courantes a beaucoup augmenté. 12% de personnes en plus pour les factures d'eau, 26% de personnes en plus pour des soins de santé. 22% de personnes en plus pour le téléphone. Et 14% de personnes en plus pour le loyer. Le surendettement touche surtout des personnes qui ont un petit revenu. Dans 73% des cas, les ménages surendettés ont des revenus de remplacement : chômage, revenu d'intégration, allocation de personne handicapée, ...

Derrière les moyennes nationales, il y a de grandes différences selon les Régions. En effet, on constate que le pourcentage de personnes surendettées est bien plus élevé en Wallonie qu'en Flandre. On constate aussi que la province du Hainaut est la plus touchée avec 6,8% des personnes adultes en situation de surendettement. Le Hainaut est aussi la région la plus pauvre du pays.

Il faut noter aussi que les montants des dettes pour les besoins courants ont beaucoup augmenté depuis quelques années. Ainsi, entre 1994 et 2003, les montants dus pour l'eau ont augmenté de 52%. Les montants dus pour le téléphone ont augmenté de 110%. En Wallonie, en 2005, dans les dossiers des personnes surendettées, on retrouve des dettes pour soins de santé dans 58% des dossiers. Les dettes pour le gaz et l'électricité sont dans 48% des dossiers. Le montant moyen de la dette pour ces besoins fondamentaux dépasse rarement les 1 000 €. Tout cela nous montre que les personnes surendettées vivent vraiment dans une précarité de plus en plus grande.